

Traduction libre du P.V.de la réunion annuelle des copropriétaires
de la résidence **SUNSET** (KBO BE 0830.135.106)
Julien Demolderlaan 5 à La Panne .

HOTEL D'ANVERS - La Panne - Samedi 24/03/2018 – 16h30

PRESENTS :

GV001	Fam. DEBEERST-MARESCAU	110/1000
0101	Fam. DEMUNCK-MARRANT	125/1000
0102	Monsieur RICOURT Stéphane	145/1000
0201	Mesdames LOMBAERT et GEETS	120/1000
0202	Fam. BUSIN	145/1000
Annexe	HERITIERS KEIRLE	<u>195/1000</u>
		840/1000

PROCURATIONS :

GV002	Fam. LEDOUX A. À M. RICOURT Stéphane	160/1000
-------	---	----------

ORDRE DU JOUR ;

1. Liste de présence

Présents ou représentés : 1000 /1000. La réunion peut avoir lieu (> 50%)

2. Indication président, secrétaire et commissaire

Président : M. Debeerst
Secrétaire : M. Luysen
Commissaire : Mme. Lombaert

Pour : 1000/1000
Contre : 0/1000
Abstention : 0/1000

3. Comptabilité / dépenses 2017 - 2018

Le syndic a soumis au commissaire et à l'A.G. le détail des dépenses depuis la gestion a été repris de l'agence ACOU. Ceci pour approbation.

Montant sur compte en banque 01/03/2017 : 0 EUR
Montant sur compte en banque 28/02/2017 : 440,98 EUR

Pour : 1000/1000
Contre : 0/1000
Abstention : 0/1000

4. Décharge et confirmation du mandat du syndic , bureau LUYSSSEN

Pour : 1000/1000
Contre : 0/1000
Abstention : 0/1000

5. Evaluation et confirmation des fournisseurs contractuels

Maintien des fournisseurs **SAUF** pour l'entreprise de nettoyage KMT, De Kuismadamtjes. Déjà donné instructions que en été max 2 visites. Résiliation du contrat 3 mois avant le 01/01/2019 et puis changement d'entreprise dans le même budget.

Pour : 1000/1000
Contre : 0/1000
Abstention : 0/1000

Demande de faire vérifier les extincteurs dans les halls

Pour : 1000/1000
Contre : 0/1000
Abstention : 0/1000

6. Normes d'isolation 2020 (explications par le syndic et instructions par l'A.G.)

Explications du contexte des normes dans la région. L'A.G. confirme que le toit avait été refait il y a +/- 20 ans MAIS avec de l'isolation. Ainsi le syndic cherchera la facture afin de prouver l'existence de cette isolation. Si on ne trouve pas de facture, le syndic demandera un budget lors de l'A.G. de 2019 afin de venir sur place avec une entreprise de toitures et architecte afin d'établir un constat avec les éléments présents à ce jour.

Pour : 1000/1000
Contre : 0/1000
Abstention : 0/1000

7. **Budget :**

- A. Provision pour fonds de roulement sur base de budget 2018-2019 : 3.800 EUR
- B. Provision pour fonds de réserve : 0 EUR

Pour : 1000/1000
Contre : 0/1000
Abstention : 0/1000

A vérifier dans le cadre du budget :

Gouttière derrière le bâtiment et évacuation des eaux de la terrasse de 2^{ième} étage. Le syndic se rendra sur place.

8. Confirmation de la période annuelle de l'A.G. : 15/03-30/03

En vue du nombre de bâtiments et nombres de réunions normales et extraordinaires il n'est pas possible de fixer une date précise lors de cette réunion

Pour	:	1000/1000
Contre	:	0/1000
Abstention	:	0/1000

9. Lecture et signature du PV (Avec mention du fait qu'une traduction libre sera jointe lors d'envoi du PV)

Fin de réunion : 17H30